

QUELQUES OBSERVATIONS SUR L'UTILISATION DE LA LUZERNE DÉSHYDRATÉE CONDENSÉE PAR LES OVINS

UTILISATION DANS L'ALIMENTATION DES AGNEAUX

LES OBSERVATIONS PORTENT SUR DES AGNEAUX DE BERGERIE SEVRÉS PRÉCOCEMENT : LE SEVRAGE COMMENCE À 6 SEMAINES PAR ESPACEMENT DES TÊTES POUR ÊTRE TERMINÉ COMPLÈTEMENT VERS LA NEUVIÈME SEMAINE.

1) Lorsque les agneaux reçoivent à volonté du concentré et de la Luzerne condensée, le pourcentage de Luzerne condensée varie de 28 à 45 % de la ration totale, en fonction de la dureté des granulés de Luzerne, de la qualité gustative du concentré et des lots d'animaux.

Le critère le plus important quant au niveau de la consommation, en particulier pour des agneaux commençant à manger, paraît être la dureté des granulés.

Nous avons vu en effet un lot d'animaux refusant systématiquement, jusqu'à l'âge de 7-8 semaines, de consommer des granulés de Luzerne condensée de 5 mm de diamètre préparés à partir d'une Luzerne au début de la quatrième coupe (les granulés n'étaient pas écrasables entre deux doigts).

La qualité gustative du concentré joue certainement un rôle quant à la quantité consommée entre l'un et l'autre aliment ; mais il est difficile de préciser son importance.

Les facteurs individuels peuvent jouer au niveau d'un lot d'agneaux.

2) Sur quatre lots d'agneaux ayant reçu le même concentré et de la farine de Luzerne :

- deux lots recevaient à volonté le concentré et la Luzerne en granulés séparés,
- les deux autres recevaient à volonté de la farine de Luzerne incorporée dans les mêmes granulés que le concentré (70 % concentré — 30 % farine de Luzerne).

Les agneaux ont été pesés au sevrage (9 semaines pour les deux premiers lots — 8 semaines pour les deux suivants) et 50 jours plus tard. Voici les

102 résultats obtenus :

par O. Dubois.

	<i>Agneaux sevrés à neuf semaines</i>		<i>Agneaux sevrés à huit semaines</i>	
	<i>Concentré et Luzerne condensée séparés</i>	<i>Aliment condensé unique (70 % concentré 30 % Luzerne)</i>	<i>Concentré et Luzerne condensée séparés</i>	<i>Aliment condensé unique (70 % de concentré, 30 % de Luzerne)</i>
Nombre d'agneaux	51	45	51	47
Poids à la 1 ^{re} pesée ... (kg)	20,9	20,2	17,5	17,0
Poids à la 2 ^e pesée ... (kg)	34,1	32,2	32,1	28,6
Gain poids vif moyen .. (g/i)	0,263	0,240	0,292	0,253
Quantité totale ingérée :				
par jour (kg)	1,36	1,11	1,36	1,03
par kg de gain (kg)	5,17	4,61	4,66	4,45
proportion de Luzerne (%)	45	30	58	30

UTILISATION DANS L'ALIMENTATION DES BREBIS

Les observations ont été effectuées sur un lot de 20 brebis de 65 à 70 kg, qui ont eu à élever 120 % d'agneaux.

La période d'hivernage a commencé avec le premier agnelage, soit le 28 octobre. Elle s'est terminée avec la sortie des brebis au parc le 1^{er} avril. Les aliments distribués aux brebis ont été :

- de la Luzerne déshydratée condensée en granulés de 8 mm,
- de la pulpe sèche,
- des céréales (50 % orge — 50 % avoine),
- un complément minéral,
- de la paille.

La quantité de Luzerne déshydratée consommée pendant cette période de 155 jours a été de 150 kg ; elle a permis, avec les autres aliments, d'établir des rations équilibrées en fonction des besoins des animaux. Par contre, la quantité de paille distribuée a été de plus de 200 kg par brebis et la quantité consommée d'environ 150 à 180 kg par brebis, quantité qui est indispensable pour satisfaire la « faim » des brebis.

La présentation des fourrages sous forme condensée entraîne donc un gros besoin supplémentaire en paille. Avec du foin long dans le même élevage les brebis ont consommé environ 50 kg de paille par brebis pendant la même période.

O. DUBOIS,
C.E.T.A. Ovin de l'Aube